

Adresse des administrateurs du district de Montagne-sur-Mer (Pasde-Calais) témoignant leur horreur pour le projet infernal de Robespierre et protestant de leur dévouement à la Convention, lors de la séance du 17 thermidor an II (4 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs du district de Montagne-sur-Mer (Pas-de-Calais) témoignant leur horreur pour le projet infernal de Robespierre et protestant de leur dévouement à la Convention, lors de la séance du 17 thermidor an II (4 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 135;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22676_t1_0135_0000_4

Fichier pdf généré le 09/07/2021



18

Les administrateurs du district de Cany, département de la Seine-Inférieure, félicitent la Convention nationale de son nouveau triomphe sur un nouveau Cromwel et complices, et l'invitent au nom de la patrie à continuer de surveiller les manœuvres infernales des tyrans.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Cany, 13 therm. II] (2)

Citoyens représentans

Des traîtres encore, des traîtres osoient conspirer dans votre sein et sous vos yeux contre la liberté et la République; à ce récit, nous avons senti un mouvement d'indignation contre ces monstres, qui s'est généralisé en un instant dans l'étendue de notre district. Ils ne savoient donc pas, ces infâmes, qu'il leur étoit impossible de tromper votre vigilence; ils ne savoient donc pas, ces parjures, qu'ils ne pourroient suporter un seul coup d'œil de la représentation nationale, sans pâlir et sans dévoiler euxomêmes leurs criminels desseins.

la patrie, citoyens représentans. La République entière admire et voit avec entousiasme les mesures sages et vigoureuses que vous avés prises dans ces circonstances aussi orageuses. Il ne falloit rien moins que le courage d'hommes libres et vraiment républicains pour abattre la têve de ce nouveau Cromvel et de ses complices.

les infernales manœuvres des despotes et des tyrans. Confondés-les jusqu'au dernier, et soyés certains de la confiance générale de tous les bons patriotes de notre district qui, avec nous, ne cessent de crier: Vive la liberté, vive la République et vive la Convention nationale, notre seul point de ralliement!

OIERVILLE, J. LABARBE, LESORGUE, LEMARÉCHAL, NAYEN, VARLEY (agent nat.), MALLET (secrét.) [et 1 signature illisible].

19

Les administrateurs du district révolutionnaire de Montagne-sur-Mer (3) témoignent leur horreur du projet infernal de Robespierre et complices, et vouent au supplice tous les monstres qui, comme eux, auroient désormais la criminelle audace de déchirer le sein de la patrie; ils protestent de leur dévouement à la Convention nationale. Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Le directoire du distr. de Montagne-sur-Mer, à la Conv.; Montagne-sur-Mer, s.d.] (2)

Citoyens représentans,

D'abominables scélérats avoient osé concevoir le projet odieux de porter leurs mains sacrilèges sur la statue de la liberté; les traîtres! Ils tentoient de renverser l'édifice majestueux sur lequel repose la félicité publique! La folle ambition avoit aiguisé leurs poignards; vos jours étoient menacés: nous frémissons d'horreur! L'Être suprême, dont la sagesse est constamment assise à vos côtés, a conjuré cet orage terrible: la liberté triomphe encore du crime.

Représentans, la journée mémorable du 9 thermidor vous donne de nouveaux droits à la reconnoissance nationale, Tous les bons citoyens ne voyent en vous que des dieux tutélaires qui couvrent de leur égide les droits sacrés de l'homme. Courage! vous ne craignés pas la mort; votre aspect imposant terrassera toujours les traîtres, les intriguans. La France, que disons-nous? l'univers, vous devra son bonheur; comptés sur nos efforts constants à seconder vos pénibles travaux. Représentans, la cause du peuple est le seul ressort qui vous fait mouvoir. Seule, elle dirigera nos actions. A votre exemple nous veillerons sans-cesse au salut de nos frères; il est, il sera constamment [l'objet (?)] de notre sollicitude paternelle. Nous réitérons en vos mains le serment solemnel de mourir à notre poste plutôt que de souffrir que des mains impures portent la plus légère at-teinte à la liberté et à l'égalité. Périssent tous les monstres qui auront la criminelle audace de déchirer le sein de leur patrie! Vive, vive à jamais nos représentans fidèles! Tels sont nos vœux les plus ardens. S. et F.

Brazine (vice-présid.), Ch. Prevost, autre Prevost, Lebas, Demoncheaux père (agent nat.), P. Roux (secrét.).

20

Les citoyens composant les autorités constituées de la commune de Neufchâtel (3) informent la Convention nationale, qu'ils n'ont pas plutôt connu l'anéantissement de la faction infernale dont les infâmes complots tendoient à anéantir la représentation nationale, et avec elle la liberté, qu'ils se sont réunis à tous leurs concitoyens dans le temple dédié à l'Etre suprême; que là, tous

⁽¹⁾ P.-V., XLIII, 17. Mention dans $B^{\,\rm in}$, 26 therm. (2° suppl'); Ann. R.F., n° 246.

⁽²⁾ C 312, pl. 1242, p. 4.

⁽³⁾ Ci-devant Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais).

⁽¹⁾ P.-V., XLIII, 17. Mention dans J. Fr., n^c 679; Ann. R.F., n^o 246; J. Sablier, n^o 1479; B^{th} , 26 therm. (2° suppl t).

⁽²⁾ C 312, pl. 1242, p. 3.

⁽³⁾ Seine-Inférieure.